

62839 - Les mauvaises suggestions et leur remède

La question

Si j'étais en proie à de mauvaises suggestions et refusais pour cela de répondre à ma femme quand elle me parlait à cause des suggestions ou à cause de ma croyance qu'elle en était l'origine, pourrait-on considérer mon refus de répondre comme une manière de répudier la femme ? Et si je lui parlais nerveusement, pourrait-on considérer cela comme une manière de la répudier ?

La réponse détaillée

Votre refus de répondre à votre femme et la nervosité qui marque les propos que vous lui adressez ne peuvent pas être considérés comme une manière de la répudier..

Vous avez beau penser au divorce ou en entretenir l'idée ou en envisager la décision, le divorce ne serait effectif que s'il est prononcé. A ce propos le Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) a dit : « **Certes Allah, le Puissant et Majestueux a pardonné aux membres de ma communauté les mauvaises suggestions qui leur traversent l'esprit à condition qu'ils ne les extériorisent pas ou ne les mettent pas en application** ». (rapporté par al-Boukhari, 6664 et par Mouslim, 127).

La pratique adoptée par les ulémas veut que l'idée de divorcer qui hante l'esprit de quelqu'un n'ait d'effet que quand elle est prononcée... Mieux, même le divorce prononcé par un individu en proie à des suggestions accompagnées de délire n'est pas valable selon les ulémas, à moins qu'il entende réellement rendre le divorce effectif.

Cheikh Ibn Outhaymine (puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) a dit : « Le divorce prononcé par celui qui est en proie à de mauvaises suggestions n'est effectif que s'il entend bien ce qu'il dit. En effet, la victime de telles suggestions peut tomber dans le délire qui ne correspond à aucun propos précis et ne traduit aucune volonté réelle. Pire, il est omnibus et agit sous l'influence d'une forte impulsion faiblement contrebalancée. Or, le Prophète (bénédiction et

salut soient sur lui) a dit : « **Point de répudiation en l'absence de discernement** ». La répudiation prononcée par une telle personne ne sera effective que s'il est vérifié qu'elle le veut réellement. L'acte qu'il accomplit involontairement ne peut pas exprimer une répudiation valable ». Extrait de Fatwa islamiyya, 3/277.

Quant à nous, nous vous conseillons de ne pas tenir compte de ces suggestions, de vous en détourner et d'agir contrairement à ce qu'elles vous inspirent. Satan les inspire aux croyants pour les attrister. Le meilleur remède à utiliser consiste dans le recours fréquent au rappel d'Allah, le Très Haut, la demande de Sa protection contre Satan le damné, et dans l'abandon des péchés et actes de désobéissance qui permettent au diable d'étendre son emprise sur l'humain. A ce propos, le Très Haut a dit : «**Il n' a aucun pouvoir sur ceux qui croient et qui placent leur confiance en leur Seigneur.** » (Coran, 16 : 99).

Il est pertinent de reproduire ici une citation d'Ibn Hadjar al-Haythami (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) relative au remède à appliquer aux mauvaises suggestions et figurant dans son livre intitulé : al-fatawa al-fiqhiyya al-koubea, 1/149 : « Il- puisse Allah le rendre utile – a été interrogé à propos du remède des suggestions pour savoir s'il existe...Etil a répondu en ces termes : « Il existe un remède efficace qui consiste à s'en détourner résolument. Car, même si l'on reste hésitant, le fait de ne pas prêter attention aux mauvaises suggestions les empêche de persister et les fait disparaître peu après. L'expérience des gens assistés par Allah l'a démontré. Quant à celui qui se laisse gagner par ces mauvaises suggestions et les traduit en pratique, elles persistent chez lui au point de l'intégrer dans le cercle des fous ou de le rendre pire que ceux-ci. C'est ce que nous avons constaté dans l'état de nombreuses personnes, qui ont été éprouvées par ces mauvaises suggestions et qui se sont laissées dominées par elles et par le diable qui en est la source.

Pourtant, le Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) a lancé un avertissement à cet égard : « Craignez Waswas al-maa (l'auteur de mauvaises suggestions qui réside dans l'eau) qu'on appelle al-walahan parce qu'il fait preuve d'un attachement exagéré à la distraction. J'ai expliqué cet aspect et tout ce qui s'y rapporte dans charh mushkat al-anwar.

Un hadith cité dans les Deux Sahih corrobore ce que j'ai avancé. Il dit (en substance) que celui qui est éprouvé par de mauvaises suggestions doit y résister et implorer la protection divine.

Médite bien sur ce remède enseigné à sa communauté par celui qui ne parlait pas sous l'impulsion de la passion.

Sache que celui qui ne réussit pas à l'appliquer se privera du bien. En effet, il est unanimement admis que les mauvaises instigations proviennent de Satan. Or le damné (Satan) ne vise rien d'autres que de plonger le croyant dans l'égarement, la perplexité, une vie difficile, l'obscurité (morale) et la lourdeur qui en découle et ne le quittera pas avant de l'entraîner hors de l'Islam sans qu'il ne s'en rende compte : **«Le Diable est pour vous un ennemi. Prenez- le donc pour ennemi. Il ne fait qu' appeler ses partisans pour qu' ils soient des gens de la Fournaise. »** (Coran, 35 : 6).

Selon une autre version, il est demandé à la victime de mauvaises suggestions de dire : **« Je crois en Allah et en Ses messagers ».**

Il est indubitable que celui qui réfléchit bien sur le cheminement des messagers d'Allah, notamment notre Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) découvre que la voie que trace sa législation est facile et bien claire et ne compte aucune gêne : **«Il ne vous a imposé aucune gêne dans la religion »** (Coran, 22 : 78).

Quiconque réfléchit à cela et y croit sera débarrassé du mal des mauvaises suggestions et de l'écoute de leur instigateur satanique.

Dans son livre, Ibn as-Sunni a rapporté d'après Aïcha (P.A.a) ce hadith : « Que celui qui éprouve ces mauvaises suggestions dise trois fois : **« J'ai cru en Allah et en Ses messagers ».** Cela l'en débarrasse ».

Al-Izz ibn Abd Salam et d'autres ont abondé dans le même sens que moi puisqu'ils ont dit : « le remède des mauvaises suggestions consiste à les prendre pour une inspiration satanique et à comprendre que c'est le diable qui en est la source et que c'est un combat qu'il livre à l'intéressé. Dès lors ce dernier sera récompensé comme un combattant dans le chemin d'Allah puisqu'il

combat (réellement) l'ennemi d'Allah. S'il est animé de ce sentiment, Satan s'enfuira loin de lui. Le genre humain a depuis le début été éprouvé par Satan. Allah lui en a donné le pouvoir pour mettre l'homme à l'épreuve afin que la vérité éclate et que le faux disparaîsse malgré les infidèles.

Selon un hadith de Mouslim (n° 2203) rapporté par la voie d'Outhmane ibn Abi al-As, celui-ci a dit (au Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) :

- « le diable a perturbé ma prière et ma récitation (du Coran)
- « **ce diable-là s'appelle Khatrab. Demande à Allah de vous en protéger et crache trois fois à ta gauche** ».

Quand je l'ai fait, Allah m'en a débarrassé.

Ceci vous permet de savoir que j'avais raison quand j'ai affirmé plus haut que les mauvaises suggestions ne persistent durablement que chez une personne plongée dans l'ignorance et la débilité et dépourvue de discernement. Quant à celui qui est doué d'entendement et détient une science réelle, celui-ci reste fidèle à la religion et ne penche pas vers les innovations (blâmables).

Les pires innovateurs restent ceux qui sont en proie à de mauvaises suggestions. C'est pourquoi Malick (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) a dit de son maître, Rabi, le guide de ses contemporains : « **Rabia était le plus rapide en deux choses : le nettoyage après les besoins humains et les ablutions.. Si c'était un autre je dirais qu'il ne les a pas faits** » C'est-à-dire : il n'a pas fait les ablutions.

En revanche, Ibn Houmouz était lent aussi bien dans ledit nettoyage que dans les ablutions, et il disait : « **Je suis un homme éprouvé, ne m'imitez pas** ».

An-Nawawi (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) a rapporté que certains ulémas recommandaient à ceux qui subissent de mauvaises suggestions pendant les ablutions et la prière de dire : « **Il n'y a de dieu qu'Allah** » Car quand Satan entend le rappel (d'Allah) il recule et s'en va. « **Il n'y a de dieu qu'Allah** » est la base du rappel d'Allah. Le remède le plus apte à repousser les mauvaises suggestions consiste à se livrer fréquemment au rappel d'Allah ». C'est

ici que prennent fin les propos d'Ibn Hadjar al-Haythami (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde).

Nous demandons à Allah de vous débarrasser des mauvaises suggestions que vous éprouvez et de raffermir notre foi à tous et de nous rendre meilleurs donc plus pieux.

Allah la sait mieux.